

AVANT DE REMPLIR VOTRE FORMULAIRE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE GUIDE

1 - Qu'est-ce que la révision du calcul de la subvention finale ?

La révision du calcul de la subvention finale est une activité administrative par laquelle un CPE, une garderie subventionnée ou un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial peut demander une nouvelle analyse du calcul de la subvention finale pour un exercice financier donné.

2 - Quel est le délai pour déposer une demande de révision ?

À la réception de la confirmation du premier calcul de la subvention finale de fonctionnement, ou à la réception de la confirmation d'un calcul de la subvention finale subséquent ou de la lettre indiquant les résultats d'un examen de documents, d'une inspection financière ou d'une enquête financière vous disposez de 90 jours pour présenter une demande de révision du calcul de cette subvention. Une fois ce délai échu, aucune demande ne sera acceptée par le Ministère.

Cette demande de révision peut s'appliquer uniquement sur le changement apporté lors du nouveau calcul de la subvention. Par ailleurs, les éléments sur lesquels une révision est demandée doivent être directement liés à la nature de l'examen de documents, de l'inspection financière ou de l'enquête financière.

3 - Comment peut-on déposer une demande de révision du calcul de la subvention finale ?

En faisant parvenir le formulaire de demande de révision du calcul de la subvention finale ainsi que les documents exigés, par courriel, à dfisg.revision.subv.finale@mfa.gouv.qc.ca

Les documents en lien avec la version amendée du rapport financier annuel doivent être transmis au moyen de la prestation électronique de services.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec l'équipe responsable du traitement des demandes de révision à l'adresse courriel mentionnée ci-dessus. Un accusé de réception de votre demande de révision du calcul de la subvention finale sera déposé dans votre dossier financier en ligne.

4 - Communication de la décision du Ministère

Une lettre de décision relative à votre demande de révision du calcul de la subvention finale sera déposée dans votre dossier financier en ligne.

5 - Communication de la décision du Ministère

Si vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue par le Ministère, vous pouvez tenter un recours en justice auprès d'un tribunal civil. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Web du ministère de la Justice du Québec www.justice.gouv.qc.ca ou consulter un avocat.

AVANT DE REMPLIR VOTRE FORMULAIRE, VEUILLEZ CONSULTER LE GUIDE DU FORMULAIRE

Renseignements sur le prestataire de services de garde ou le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

Nom de l'entreprise :						
Nom et prénom du représentant autorisé :						
Titre ou fonction du représentant autorisé :						
Téléphone :				Poste:		
Adresse de courrier électronique :						
N° de division visée par la demande :						
Numéro des installations visées par la demande						

Motifs de la demande de révision et documents à fournir

Exercice financier visé	2017-2018	2020-2021	2023-2024
	2018-2019	2021-2022	2024-2025
	2019-2020	2022-2023	2025-2026
Type de la demande de révision :			
1 ^{ère} nature de la demande de révision :			
2 ^e nature de la demande de révision :			

Expliquez les motifs justifiant votre demande de révision et mentionnez tous les éléments de preuve pertinents

Fournir les documents requis

Documents à fournir au moyen de la prestation électronique de services

1-	
2-	
3-	

Fournir les documents requis

Pièces justificatives à joindre à ce formulaire

1-	
2-	
3-	
4-	
5-	
6-	
7-	
8-	
9-	
10-	
Le Ministère se réserve le droit de demander des pièces justificatives supplémentaires.	

Attestation du représentant autorisé

J'atteste l'exactitude des renseignements contenus dans ce formulaire et je me suis assuré(e) que celui-ci est dûment rempli. Je sais que tout formulaire incomplet entraînerait la non-recevabilité de ma demande de révision.

_____ Nom et prénom du représentant autorisé	_____ Date (année-mois-jour)
---	---------------------------------